



ELECTIONS
AUX CONSEILS
DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

Scrutin du 22 novembre 2016

PROCURATION (par scrutin)
(Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats)

USAGERS

Secteur électoral : Guadeloupe Martinique

Pour l'élection au :

Conseil d'Administration

Conseil Académique : CFVU CR

Je, soussigné(e) :

NOM.....Prénom.....

Collège :

Donne procuration à M., Mme

Inscrit(e) sur la *même* liste électorale pour voter en mes lieu et place (le mandant doit faire partie du *même* collège que celui du mandataire) pour le scrutin mentionné ci-dessus.

A....., le

Signature

N B : Joindre l'original de la carte d'étudiant du mandant (article D 719-17 du code de l'éducation)